

NIGÉRIA

La police recourt à la force meurtrière contre des manifestants : une enquête doit être ouverte

Index AI : AFR 44/021/2003

ÉFAI

Mardi 15 juillet 2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International exhorte les autorités nigérianes à ouvrir une enquête publique et indépendante sur la mort d'au moins quatre personnes. Elles auraient été tuées à Lagos, lors d'affrontements entre la police et des civils qui manifestaient contre une hausse du prix du carburant. Plus de sept jours après l'annonce de leur mort, aucune investigation n'a été menée.

Obot Akpan Etim, âgé de vingt-sept ans, compte parmi les personnes abattues au cours de ce qui semblait être une protestation pacifique. Dans des déclarations en date du 7 juillet 2003, le commissaire divisionnaire et le responsable des relations publiques de Lagos ont nié toute implication de la police dans des actes répréhensibles. En revanche, ils ont accusé d'autres manifestants d'avoir fomenté ces homicides.

Une femme âgée de vingt-cinq ans, témoin de la brutalité policière, a raconté à Amnesty International comment elle a été prise dans les événements ce lundi 7 juillet au matin, alors qu'elle se rendait à son travail à Oshodi, une banlieue de Lagos. *« J'ai vu des centaines de personnes qui manifestaient pacifiquement dans la rue. Ils scandaient et criaient des slogans. Tout à coup, et sans avertissement, la police a chargé sur nous, lançant des gaz lacrymogènes dans notre direction. Les gens couraient dans tous les sens et, dans la confusion, certains tombaient par terre. J'ai perdu connaissance pendant un certain temps. Quand je suis revenue à moi, je me suis rendue compte que les gaz avaient affecté ma voix. »*

Dans un rapport publié en décembre 2002, Amnesty International faisait part de son inquiétude au sujet de la brutalité policière, qui caractérise les trois années de retour à un régime civil au Nigéria. Les efforts de la police pour enrayer la criminalité sont ternis par la mort de centaines de personnes. La violence policière semble parfois se déchaîner dans

l'indifférence la plus totale au niveau du gouvernement.

« Le gouvernement doit faire en sorte que les membres des forces de l'ordre n'emploient pas la force meurtrière de manière abusive lors de manifestations pacifiques », a déclaré Amnesty International.

Lorsqu'une personne est blessée ou tuée dans le cadre d'émeutes au sein de la population, une enquête doit être ouverte immédiatement, notamment lorsque la police ou les forces de sécurité sont impliquées.

« Il est inadmissible de tirer sur des gens parce qu'ils protestent pacifiquement. Toute personne responsable d'une telle atteinte aux droits humains doit faire l'objet d'une enquête et être traduite en justice, dans le respect des normes internationales d'équité des procès », a conclu l'organisation de défense des droits humains.

Contexte

Faisant suite à la décision prise par le gouvernement en juin 2003 d'augmenter considérablement le prix du carburant, une vague de protestations menée par le *Nigerian Labour Congress* (NLC, Congrès des travailleurs nigériens) a balayé de nombreuses villes du Nigéria, y compris Abuja et Lagos. Les grèves organisées du 30 juin au 9 juillet se sont soldées par un recours excessif à la force de la part des policiers. Dans le but de mettre un terme à ces grèves, ils auraient tiré à balles réelles et utilisé des gaz lacrymogènes contre des manifestants pacifiques. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>